

JANVIER

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FEVRIER

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

■ Jeudi 7 avril 2011

Brouchy, Eppeville, Ham, Muille-Villette et Pithon

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

■ Vendredi 8 avril 2011

Athies, Croix-Moligneaux, Douilly, Ennemain, Esmery-Halon, Matigny, Monchy-Lagache, Offoy, Quivières, Sancourt, Tertry, Ugny-l'Equipée et Y.

En bleu, les semaines de collecte des sacs bleus, en jaune, les semaines de collecte des sacs jaunes.

Les sacs jaunes et bleus sont ramassés en même temps que votre poubelle habituelle ou le mercredi pour les Communes de Brouchy, Muille-Villette et Pithon et doivent être déposés la veille au soir du jour de collecte.

LES CONSIGNES DE TRI :

Je dépose uniquement dans le **SAC BLEU** :



Journaux-
Magazines



Prospectus,
Publicités sans
enveloppe, sans film
plastique



Emballages en
carton



Papiers de bureau. Enveloppes blanches
même à fenêtre (pas d'enveloppes marron)

Je dépose uniquement dans le **SAC JAUNE** :



Briques
alimentaires



Boîtes en métal, Canettes de
boisson et barquettes en alumi-
nium (propre), Aérosols (vides)



Produits ménagers
(vides) ou opaques
(lait), bidons de
lessives



Bouteilles plastiques d'eau, de jus de fruits, de soda;
flacons en plastiques, Bouteilles d'huiles alimentaires

N' oubliez pas les consignes de tri figurent sur les sacs !

Où vous fournir en sacs de collecte sélective jaunes et bleus ?

A la mairie de votre commune pendant les heures habituelles d'ouverture,

Ou au siège de la Communauté de Communes du Pays Hamois

23 route de St Quentin à Ham,

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

du lundi au vendredi.

Merci de votre geste pour l'Environnement !